



#DSPAP#

GESTION DU PERSONNEL : POURQUOI CETTE ACCUMULATION DE BUGS À LA PFANU :

Trop d'anomalies concernant le traitement, les primes, le paiement d'heures de nuit, de dimanches et jours fériés se produisent dans ce service. Ce n'est pas le plus grand, mais celui qui cumule le plus d'anomalie au détriment des agents.

Malgré les rapports, les relances, les tentatives de contacts, les agents peinent à faire valoir leurs droits, ou obtenir leur dû.

Cette situation n'est pas acceptable !

Les agents doivent pouvoir compter sur leurs salaires et les primes qui l'accompagnent.

Le salaire des fonctionnaires fond comme neige au soleil du fait de la non revalorisation du point d'indice. Il est donc de plus en plus compliqué, pour chacun d'entre nous de boucler les fins de mois. Dans ces conditions il n'est pas concevable de bloquer sans raison une partie de la rémunération.

La CGT-INTERIEUR Police demande à la DSPAP de faire preuve d'un peu plus de sérieux dans la gestion et le traitement des documents : extractions GEOPOL, traitement des dossiers personnels pour prise en compte des primes, des remboursements des frais de transport NAVIGO, heures de dimanche et jours fériés, heures de nuit, prime d'installation, etc ...

Nous rappelons qu'au regard de la circulaire du budget N°140 du 24 octobre 1980 et circulaire N°93-202 du 5 mai 1993 modifiée, de la note de service N°200-125 du 31 août 2000 et l'avis du médiateur de la Police nationale (rapport 2017), les agents peuvent saisir la justice conformément à la jurisprudence administrative au titre de l'existence d'un trouble dans la condition d'existence.